
LOS ANGELES – Réunion de l'ALAC avec le NCSG
Lundi 13 octobre 2014 – 07h15 à 08h15
ICANN - Los Angeles, ÉTATS-UNIS

INTERPRETE: Nous allons commencer. Olivier est en train de faire une plaisanterie. Il dit où se trouvent les sorties de secours comme si on était dans un avion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, bonjour à tous.

Aujourd'hui on est le lundi 12 octobre, il est 7h20 du matin, nous avons notre réunion avec le NCSG. Je suis donc Olivier Crépin-Leblond, il y a Rafik Dammak ici à mes côtés, NCSG, Groupe des représentants des entités non-commerciales.

Nous avons 2 thèmes importants aujourd'hui à aborder et dont on va nous parler toute la semaine. 2 thèmes qui sont lié à l'activité du ALAC et de NCSG.

Et nous avons aussi un petit groupe qui va travailler sur la transition des fonctions IANA, qui a travaillé jusqu'à maintenant par téléconférence, si vous voulez rentrer dans ce groupe dites-le moi, ou demandez à Rafik.

Aujourd'hui nous allons avoir une discussion ouverte sur les 2 thèmes. Nous allons aborder nos préoccupations, nos réflexions dont les choses avancent.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Jean-Jacques Subrenat est avec nous, il appartient au ICG et au groupe de coordination de la transition des fonctions IANA. Je ne vois pas Milton. Nous avons Avri qui appartient au groupe de travail intercommunautaire.

Bien. Je vais donner la parole à Rafik Dammak, et ensuite nous commencerons la discussion.

RAFIK DAMMAK:

Merci Olivier, c'est un plaisir de commencer cette matinée de travail avec vous.

Je pense que c'est aussi une bonne chose parce qu'on a toujours plutôt nos réunions vers la fin de la réunion de l'ICANN, donc ça n'a pas toujours été facile de travailler quand on est déjà fatigué par plusieurs journées de réunions. Donc là, je pense qu'au début de la réunion de l'ICANN c'est plus facile de se réunir.

Comme vous l'avez dit nous avons donc ce groupe qui a été créé. Lorsque l'on en a parlé à Singapour on voulait plutôt former un groupe ad-hoc avec une liste de diffusion et une mission relativement claire sur ce que l'on voulait faire concernait les fonctions IANA. On peut aussi parler de la responsabilité de l'ICANN aujourd'hui. Je pense qu'il y a certains points communs, certains principes entre les 2 groupes. Il y a des points que l'on peut aborder aujourd'hui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup Rafik.

Nous allons prendre le premier thème : la transition des fonctions IANA. Hier le ALAC a eu une mise à jour de la part de plusieurs personnes qui sont venues. On a aussi parlé avec le représentant du SSAC sur la transition des fonctions IANA. Ils nous ont parlé des conseils du SAC 6, 7, 8, 9 qui va être publié au cours de cette réunion, donc le rapport de la déclaration du SAC.

Je crois que je vais donner la parole à Jean-Jacques pour qu'il nous encadre un peu tout cela dans un contexte. Jean-Jacques vous avez la parole. Si vous pouvez nous dire quelques mots sur où nous en sommes, les préoccupations, ce qui se passe au niveau de l'ICG, parce que les préoccupations, les questions qui nous intéressaient concernant l'acceptabilité du processus dans son ensemble, c'est une préoccupation du groupe, mais aussi du monde entier, qui existe, il faut le dire. Vous avez la parole.

JEAN-JACQUES SUBRENAT:

Bonjour, c'est Jean-Jacques Subrenat. Merci Olivier

Hier, j'ai déjeuné ici avec un ami et je lui ai demandé s'il savait combien de personnes avaient un passeport et il le savait mais je pense qu'il y a beaucoup de gens ici qui ne le savent pas. Il y a un sens de justification, de légitimité que je comprends très bien, mais qui ne reflète pas toujours la réalité du reste du monde. Cela peut être une partie du problème qu'il faut comprendre. Il faut comprendre le point de vue des Etats-Unis sur ce point.

Maintenant, le type de problèmes que j'ai constaté existaient depuis la création de l'ICG sont de 3 types : le premier c'est la représentativité ou

la représentation. Lors de la première réunion à Londres - d'ailleurs je voudrais vous dire, puisque c'est une première session, je voudrais vous demander de nous dire de quel groupe vous êtes membre et votre nationalité lorsque vous prendrez la parole. J'ai fait ça lors de la première réunion à Londres, et plusieurs personnes ont un petit peu résisté à cela, ils ne voulaient pas apparaître dans une transcription quelle qu'elle soit. Cela reflète le problème qui existe et qui peut surgir. Suite à cette demande que j'avais faite, on a constaté que le groupe de 30 personnes, on avait 11 personnes qui étaient de la même nationalité. Donc on est en train de vivre la suite de cette stratégie géostratégique qui fait que l'on travaille avec des gens de bonne foi, qui sont tout à fait capables, mais à cause du groupe de personnes qui ont été nommées pour appartenir au ICG nous devons gérer cela. On ne va pas changer les membres du ICG à ce stade. Personne ne va changer le plan stratégique, mais je dois souligner que cela n'est pas vraiment satisfaisant parce que par exemple, j'ai constaté que sur 30 membres, il y a 8 membres, 10 personnes peut-être même, qui fournissent des informations et qui réagissent aux emails sur tous les sujets. Ce qui signifie que la plupart des membres ne participe pas aux discussions par email, à l'exception de quelques rares petits sujets qui peuvent les intéresser. Je voulais donc vous donner ce contexte de travail de ce groupe. Ce n'est pas l'ordre du jour officiel de l'ICG, mais je voulais vous donner un peu un ordre d'idée dans la dans laquelle nous travaillons.

Le deuxième point que je voudrais aborder ici, c'est l'importance du fait d'avoir le plus tôt possible un secrétariat indépendant qui nous aiderait à travailler en tant que volontaire au sein de l'ICG. La plupart des membres l'ont dit clairement qu'ils voulaient un secrétariat

indépendant de l'ICANN. Mais il est clair que cela n'est pas entièrement vrai, car les financements pour le secrétariat indépendant viendront entièrement du budget de l'ICANN. Donc nous sommes dans un processus de sélection de ce secrétariat, nous avons une petite liste qui va nous permettre d'organiser des entretiens avec quelques candidats et je pense qu'au mois de novembre cela devrait être réglé.

Pour le reste j'ai mes propres visions sur certaines choses mais peu importe. Je voulais avoir cette discussion avec vous, savoir quelles sont vos préoccupations, ce qui va m'aider dans mon travail en tant que représentant d'ALAC au sein de l'ICG. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Jean-Jacques.

Je me demandais si l'on pouvait voir, puisque vous avez parlé d'Avri comme quelqu'un qui était dans le groupe intercommunautaire, est-ce qu'Avri pourrait nous donner un peu plus de contexte pour savoir quel a été le processus dans son ensemble de l'ICG. Avri Doria, puisque Rafik vous a nommé, est-ce que vous pouvez le faire ?

AVRI DORIA: Bonjour.

D'abord le groupe de travail intercommunautaire ne s'est pas encore réuni donc il est difficile de dire quoi que ce soit sur son propos, à l'exception qu'il va se réunir aujourd'hui un peu plus tard.

Donc première chose, en termes de NCSG, je ne pense pas que nous ayons formé une opinion spécifique là-dessus. Il y a eu des

préoccupations au sein du NCSG pour la séparation et les différences entre les gens qui font la politique et qui font la mise en œuvre, il y a eu aussi des soucis qui ont été exprimés.

Et concernant la capacité de conclure un contrat qui ne devrait pas disparaître, c'est assez flou pour le moment, à l'exception du fait que on ne peut pas avoir une situation dans laquelle l'ICANN aurait garanti les fonctions IANA à perpétuité, aurait ces fonctions IANA qui lui seraient confiées à perpétuité sans aucune notion de contrat ou de fonction à être confiée à quelqu'un d'autre ou ailleurs.

Voilà, ce sont ce type de choses qui ne sont pas encore vraiment comprises. Il faudrait qu'il y ait une situation d'un type ou d'un autre et après la réunion de l'IGF on a eu une sensation de retour à quelque chose qu'on avait déjà vu. Quand on parle de responsabilité on a toujours ce même système de responsabilité à tous les niveaux. Donc les gens comme moi cherchent des solutions qui ont plus de solutions pour faire appel à des mécanismes.

L'autre préoccupation que j'ai personnellement c'est que, au sein de l'ICG, je pense que le fait d'avoir différentes situations pour les 3 différents piliers, et disons qu'il y a seulement 3 communautés opérationnelles et que c'est la seule chose dont il faut tenir compte, c'est assez douteux, c'est une imposition de l'ICG. C'est très intéressant que l'ICG dise nous ne sommes pas en train d'imposer une solution mais nous sommes en train d'imposer une solution qui dit il y a 3 piliers et voilà ce qu'il faut faire. Tout le reste n'est pas permis. Donc je trouve que quand on dit que l'ICG n'impose pas de solution c'est un peu faux. Si on regarde le document d'SSAC, on dit qu'il faut considérer ce qui

concerne les 3 communautés opérationnelles. Et lorsqu'on regarde ce qui a été fait au niveau de l'IETF, on commence à voir que les choses sont liées à différents secteurs, les définitions ne sont pas claires lorsqu'on regarde les chiffres on voit que le NRO est représenté par quelque chose qui est une espèce d'ombre du NRO. Et donc on se demande quelles sont les connexions qui existent. Et une fois qu'on a divisé cela en 3 piliers comme l'a fait l'ICG, je crois qu'on a rendu les choses encore plus compliquées. En voulant simplifier les choses je crois qu'ils les ont compliquées.

Je ne m'attendais pas à devoir aborder ce thème ce matin donc j'ai essayé un peu d'improviser, j'espère que c'était clair. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Avri. Bill Drake.

BILL DRAKE: Je me demandais si quelqu'un a assisté à la réunion du GAC et à la réunion sur la supervision des fonctions IANA. Il doit y avoir une série de principes additionnels qui devraient être établis pour que la proposition des Etats-Unis soit opérationnelle. J'espère que je pourrai participer à cela parce qu'il me semble que c'est important.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Bill. Holly vous voulez prendre la parole?

HOLLY RAICHE: Je pense que cette réunion avec le GAC se justifie beaucoup à propos de ce que vous avez dit sur la transition des fonctions IANA et sur les principes. Je pense que c'est une action à suivre pour nous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alan vous voulez répondre?

ALAN GREENBERG: Je voulais dire que ce ne sont pas des déclarations du GAC, mais de pays individuels, et on ne va pas avoir un membre du GAC qui va paraphraser ce que notre représentant du GAC a dit, donc je pense que ça ne sert pas à grand-chose ici de voir ce qui s'est passé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan.

INTERVENANT INCONNU : Merci, bonjour à tous. Juste une petite chose.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: S'il vous plaît donnez votre nom.

INTERVENANT INCONNU : Je suis [inaudible]. Je suis un membre du GAC, et je suis aussi un membre de l'ICG.

En ce qui concerne ce que Jean-Jacques a dit, je suis tout à fait d'accord avec lui. Au début j'ai dit moi-même la même chose que ce qu'il a dit,

mais hélas nous n'avons pas été soutenus par une série d'autres membres.

En ce qui concerne l'activité de l'ICG, je suis tout à fait d'accord avec lui aussi. J'ai envoyé 50% des mails aux ICG. Il y a d'autres gens qui envoient des choses, mais il y a des gens qui n'envoient rien du tout ou très peu de choses. C'est une confirmation de ce que Jean-Jacques a dit, certaines personnes ne participent pas.

En ce qui concerne ce que Avri a dit, est-ce que le fait que l'ICG ait divisé son processus en 3 parties et est-ce que cela complique les choses, je pense que les gens critiquent, mais ils devraient proposer des solutions. Quelle autre chose pourrait faire l'ICG ? Parce que le processus, ce sont des noms, des chiffres, et des paramètres de protocoles, ce sont les 3 processus. Qu'est-ce qu'il y a d'autre à faire ? Comment le diviser différemment ? Et pourquoi est-ce qu'il n'y a pas eu de commentaires lorsque cela a été proposé au tout début, avant la réunion du mois d'août ? Donc c'est bien de poser cette question, mais c'est bien aussi de proposer des solutions.

En ce qui concerne le GAC et la responsabilité et la transparence Monsieur le Président, le problème de responsabilité est tout à fait vague pour les membres du GAC. La responsabilité à 2 voies, la première la responsabilité par rapport à la transition de la supervision des fonctions IANA, et l'autre est la responsabilité globale de l'ICANN. Le processus a été modifié à 3 reprises. Au début, on nous a dit qu'il y avait un groupe de travail sur la responsabilité et la transparence d'ICANN, des représentants des 30 communautés semblables à l'ICG, ça nous a paru bien. Mais cela a été modifié, on a remplacé cela par un autre

secteur, et on nous a dit qu'on allait avoir des représentants et d'autres gens comme les consultants, les membres du conseil, etc etc. Et maintenant ils ont de nouveau changé les choses il y a 2 ou 3 jours, il y a eu une autre déclaration qui a dit que les 2 groupes de responsabilité, celui qui s'occupe de la supervision des fonctions IANA et celui qui s'occupe de la responsabilité générale de l'ICANN ont été regroupés en un seul groupe. Et hélas le problème c'est qu'ils ont sélectionné un acronyme pour cela qui est tout à fait similaire et identique à celui d'un autre groupe pour le groupe de travail intercommunautaire qui travaille sur le nommage pour la transition des fonctions IANA. Ce n'est pas possible que ce soit le même acronyme, car cela provoque énormément de confusion au sein des membres du GAC. Donc je l'ai demandé à plusieurs reprises, s'il vous plaît, n'utilisez pas cet acronyme, utilisez-en un autre.

Et maintenant on comprend que ces discussions à propos de la charte, qui a rédigé cette charte ? Qui est-ce ? On a dit que c'était un représentant de chacune de ces communautés. Quel est le quota ? Est-ce que c'est le même quota que pour l'ICG ? Ensuite on nous a dit qu'il y aurait des membres du conseil, pourquoi ? Qu'il y aurait du personnel de l'ICANN dans ce groupe, pourquoi ? Qu'il y aurait des consultants, pourquoi ? Et finalement, ils ont dit que tout allait passer par ICANN, et qu'ICANN allait éditer tout cela de façon à ce que la question de la responsabilité soit gérée par la personne qui est concernée, c'est-à-dire ICANN. La personne qui développe les politiques, la personne qui met en œuvre les politiques devraient être 2 entités différentes et séparées. C'est une chose sur laquelle le GAC insiste. Nous voudrions avoir des principes de haut niveau. Voilà.

Les personnes au sein du GAC, certains membres confondent un peu les gouvernements, sont confondus avec l'Internet. Essayons de nous concentrer sur ce que nous faisons, sur ce que nous pouvons faire, Monsieur le Président. Je dirais que pour le GAC, la question de la responsabilité est compliquée et pose énormément de problèmes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup M. [Rasti]. Nous avons maintenant une vision générale des discussions qui existent au sein du GAC, on avait presque l'impression d'y être donc c'était très bien.

Plusieurs problèmes ont été abordés ici. Un autre problème que je voudrais ici mentionner est cette idée de séparer cela en 3 communautés opérationnelles. Est-ce qu'il y a des problèmes qui pourraient tomber entre ces 3 piliers et ne correspondre à aucun de ces 3 secteurs. Tijani je sais que vous voulez prendre la parole. Je vous donne la parole. Je voudrais savoir s'il y a des réactions aux problèmes qui ont été mentionnés jusqu'à maintenant. Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier. Je suis tout à fait d'accord avec Avri sur le fait que l'ICG est plus ou moins en train d'influencer les résultats en divisant les parties opérationnelles en 3 parties. Il y a 3 parties c'est vrai, on ne peut pas se plaindre de cela. Mais ils ont voulu que les propositions ne viennent que de ces 3 parties, et c'est là le problème à mon avis.

Parce que finalement, je crois que nous sommes parvenus à recevoir des contributions de tout le monde. Parce que toutes les contributions sont les bienvenues bien sûr. Mais que signifie cette contribution ? Est-

ce que ce sont seulement des commentaires sur les propositions des 3 parties ? Voilà la question qu'on peut se poser. Si c'est cela je pense que c'est un gros problème. Nous devons permettre à chacun au sein de l'ICG de donner ses contributions, de contribuer, même si ce ne sont pas des commentaires sur les propositions concernant ces 3 parties.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Tijani. Je crois que vous avez raison, cette question est tout à fait importante. Est-ce que vous avez eu des discussions à ce propos au sein du NCSG ?

RAFIK DAMMAK: Non, je ne pense pas que nous ayons exploré ce problème en détail au sein de la NCSG, mais un des autres problèmes est que, disons, quand on parle de responsabilité on parle plutôt de la communauté à l'extérieur d'ICANN. Et en ce qui concerne les fonctions IANA je ne sais pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Rafik. Bill Drake vous avez la parole.

BILL DRAKE: Je ne me souviens pas dans le texte - je sais qu'on a fait une déclaration là-dessus, c'était il y a un moment. Je ne pense pas qu'on ait abordé cela spécifiquement, mais je crois qu'on a partagé des perspectives là-dessus, on a entendu la communauté des utilisateurs, et je pense que c'était le type de choses qui pouvaient être utile pour une intervention conjointe, non ? Si on est d'accord là-dessus, et si on le soutien, il peut y

avoir une possibilité de faire rentrer une autre partie aussi, des utilisateurs commerciaux etc par exemple, parce que c'est quelque chose de tout à fait restrictif. Notre priorité ne dit pas qui est plus important dans ce type de chose. Surtout lorsqu'il s'agit d'établir des cadres qui intéressent la communauté de l'ICANN et le reste du monde.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Bill.

Un autre problème c'est le financement. Par exemple le financement des fonctions IANA, fonctions qui sont fournies gratuitement actuellement, est-ce que ça va continuer, est-ce qu'il faut modifier cela, est-ce que cela va être modifié ou pas, c'est une autre question. C'est une question qui me vient à l'esprit, mais il y en a d'autres. Je crois que John [inaudible] voudrait prendre la parole, et ensuite Bill Drake. John allez-y.

JOHN: Merci Olivier. Je me demande s'il y a eu des discussions sur ce que l'on fait en tant organisation, si on n'a pas de plan pour la transition des fonctions IANA. Il semble qu'il y a un plan en cas de contingence, si on a ce type de possibilité, qu'est-ce qu'on fait, que ce passe-t-il si on n'arrive pas à se mettre d'accord ou si les choses ne marchent pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci John. C'est une remarque optimiste de bon matin, merci beaucoup. Mais vous avez raison, c'est un point dont il faut tenir compte, pour le moment il n'y a pas de doute sur l'ICG, mais peut-être

que... On va entendre Alan Greenberg, ensuite on redonnera la parole à Jean-Jacques et à Avri.

ALAN GREENBERG :

On n'a aucune proposition. Les propositions ne sont pas acceptables, on n'est pas parvenu à un accord parce que les responsables au niveau des Etats-Unis ne sont pas arrivés à un accord, et le statut quo continue. Je ne vois pas d'autre alternative, donc c'est beaucoup de choses qui sont hors contrôle. La NTIA ne peut pas se tourner vers quelqu'un d'autre, donc je crois que le plan B... En tout cas ce serait une bonne raison pour que certaines personnes essayent de faire fonctionner les choses.

Les autres problèmes, je crois qu'il peut ne pas y avoir de problème si toutes les parties contractantes, les parties intéressées incluent leurs propositions. Si aucune d'entre elles ne le fait ou les mentionnent, je pense que les coûts vont être assumés, disons que le service va être gratuit, on sait que ce n'est pas comme ça que le monde fonctionne.

Le problème des langues est un autre problème, on passe à un monde dans lequel on veut plus être centrés sur les Etats-Unis, sur l'anglais, on veut fournir des services de traduction dans les différentes langues dans le monde entier. Donc c'est sûrement quelque chose qui va être demandé. On ne sait pas trop ce qu'ils vont demander mais c'est une possibilité qu'ils demandent ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Jean-Jacques Subrenat. Bien alors Avri Doria, on avait Eduardo Diaz également dans la queue, mais on commence par Avri.

AVRI DORIA:

Merci. Je pense qu'Alan l'a expliqué assez bien, j'avais levé la main avant qu'il ne parle, donc si on peut résoudre le problème de processus de statut quo, c'est la solution la plus simple. Ce n'est pas ce que les gens veulent mais je pense que c'est bien ce que ça va amener. Voilà pourquoi on m'a critiqué, parce que je n'avais pas offert différentes solutions au ICG, mais on ne savait pas que le ICG allait accepter différentes solutions. La plupart des groupes n'acceptent pas différentes solutions. Donc on l'accepte, et ils ont dit on est divisé en 3, le monde est divisé en 3, et bon d'accord, ça on l'accepte, c'est comme ça. Vous savez que le ICG a dit que si les solutions nous viennent d'autres personnes, ils vont les faire passer directement aux communautés opérationnelles. Donc je ne vois vraiment pas ce que vous avez dit. Je ne vois pas qu'il y ait de l'aide en ce moment. Pour résoudre cela en tout cas peut-être que je suis trop pessimiste parce qu'il est tôt le matin, mais je pense que les gens qui disent que tout va bien et qu'on n'a pas besoin d'aide, c'est bien, si ça marche pour eux...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Mais ce n'est pas le cas non ?

AVRI DORIA:

Oui bien sûr, l'IETF dit cela, si on entend parler la communauté des numéros, c'est ce qu'ils disent également. Ils disent qu'ils veulent maintenir ce qu'ils ont et qu'ils vont recevoir une proposition de l'IETF.

On veut bien voir la proposition de l'IETF, on les adore, mais il faut leur dire qu'ils doivent envoyer une proposition et c'est très bien qu'ils

travaillent de leur côté. Je suis d'accord avec cela. Mais peut-être que ce n'est pas la bonne approche. Je ne sais pas.

En tout cas en ce moment, je regarde la partie de la responsabilité, de la redevabilité, et on a déraillé un peu là. Parce qu'on se dit, on ne veut pas que de ce que le reste du monde nous a offert pour ce qui est de la responsabilité. On va la prendre en charge nous-mêmes. Et ça va nous prendre des mois pour voir ce qu'on devrait faire. Et puis on va agir parce qu'on aura le temps. Je pense que les personnes ont raison. Il faut que l'on résolve ce problème de responsabilité avant la transition, avant de présenter la proposition à la NTIA. Il faut qu'on se mette d'accord, ça va nous prendre quoi, 6 mois, et ils vont approuver notre proposition d'ici 6 mois ? Non, je n'y crois pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Avri, vous avez parlé de la responsabilité. Est-ce que la NCSG a ces 2 processus élargis et puis le chemin le plus court ?

AVRI DORIA : Non, ce n'est pas ce que j'ai compris que Theresa disait. En fait je l'ai entendue dire qu'il y avait 2 voies, mais elle n'a pas dit qu'elles devaient être parallèles. Elle a dit qu'il fallait qu'elles soient uniques et séquentielles, comment le faire ? Je n'ai jamais entendu parler de 'fast track'. Vous savez que le mot 'fast' n'a jamais été mentionné dans la discussion.

Donc je suppose que ce groupe va essayer de trouver ce qu'il doit résoudre pour IANA, et ce qui ne doit pas changer, et commencer à travailler à partir de cela. J'ai entendu des conversations, et c'est vrai

qu'on est partout. On a des personnes qui disent 'On doit tout résoudre avant IANA', et il y a des personnes qui disent, 'Non il n'y a rien à changer pour IANA en fait', et ça va, mais on a une grande distance à franchir en ce moment. Il y a 2 voies, qu'elles soient séquentielles ou parallèles, qu'elles commencent en une seule voie et se divisent en 2, ce qui est le plus raisonnable à mon avis, ça dépend de ce groupe.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Avri. Jean-Jacques. Ah non, Eduardo Diaz.

EDUARDO DIAZ : Merci Monsieur le Président. C'est Eduardo Diaz. Je voudrais revenir à une conversation qu'on a déjà tenue, qui était : qu'est-ce qu'on va faire si cela n'est pas accepté ? Qu'est-ce qui se passe si c'est accepté et que ça ne fonctionne pas ? Cela porte sur ce qui a été dit aujourd'hui, de ce qui ne fonctionne pas. Est-ce que si ça ne fonctionne pas, ces groupes vont travailler sur la proposition, ou pas ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Eduardo.

On dirait que vous êtes tristes en fait, on ne sait pas si c'est l'heure, ou le jour où on est, mais il faut qu'on fasse quelque chose. Alan Greenberg, vous êtes toujours là ?

ALAN GREENBERG: Il n'y a pas de vraie réponse. Mais on dira que cette séance est à peu prématurée parce qu'il me semble que Larry Strickling doit parler au

CWG, et qu'il a dit qu'il y avait des problèmes de responsabilité, et qu'il pourrait entrer dans le détail et que son patron, ou le patron de son patron va prendre la parole à la séance dans la cérémonie d'ouverture, ce qui pourrait être intéressant aussi.

AVRI DORIA : Je pense que c'est juste son patron. Ce n'est pas le patron de son patron.

ALAN GREENBERG: Bon ce n'est pas grave. C'est l'un d'entre eux, mais il pourrait y avoir des commentaires intéressants dans ses propos.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Maintenant Jean-Jacques.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci Olivier.

J'aborderai les 3 points suivants : d'abord vous parlez de ce pessimisme de lundi matin, ce n'est pas le cas. On ne parle pas de pessimistes et optimistes. On parle d'intérêts mondiaux d'un pays mais de beaucoup d'autres pays également. Donc j'ai 3 remarques.

D'une part qu'est-ce que nous allons apprendre de cette réunion aujourd'hui. J'ai une suggestion très claire, c'est que lorsque l'occasion apparaît de parler collectivement au ICG ou aux individus du ICG, on devrait être clairs sur quels sont les requis de la communauté que l'on représente. Et je pense qu'un des commentaires qui a surgi lors des

discussions de l'ALAC hier, pendant que j'étais là, et Tijani d'ailleurs a mentionné cela, était s'il y avait un statut différent ou même un niveau différent de crédibilité, de légitimité, dans les contributions que l'on attend de recevoir des différents secteurs des communautés. Des communautés opérationnelles d'une part, d'autre part de tout le reste. Et je n'ai pas une réponse définitive, mais je vous encourage à le mentionner, de demander avant la fin de la réunion numéro 51 de l'ICANN que l'on ait davantage de réponses que ce qu'on a eu jusqu'à présent.

Mon deuxième commentaire porte sur le statut quo. Encore une fois je dirais qu'il ne faut pas suivre l'optimisme et le pessimisme. Cela correspond aux intérêts, et ici il y a beaucoup d'intérêts en jeu. Donc il faut qu'on mette cela dans le contexte des politiques américaines en vigueur.

Et les calendriers de l'ICG ou de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA ou des différentes activités...

Donc si vous regardez l'analytique, je pense que la situation actuelle présente la NTIA et les leaders politiques aux Etats-Unis avec 2 possibilités.

La première, de mettre en place la possibilité aux Etats-Unis, et leur dire 'Vous voyez, on a essayé depuis notre déclaration d'avril, la NTIA est prête à faire une transition de la supervision'. Mais ça ne fonctionne pas très bien comme vous voyez.

Donc pour le système des noms de domaine, malheureusement, il va falloir que l'on continue. Et dans ce sens bien sûr, le plan du ICG va

fonctionner ou pas. Les méthodes alternatives pour les représentants du ICG, on dit bon ça va fonctionner, mais si ça ne fonctionne pas, il n'y aura pas d'alternative, il va falloir qu'on continue tel quel pour maintenir ou assurer la continuité d'IANA pour suivre la continuité de la NTIA. Donc il va falloir qu'on fasse cela de façon froide. Je ne représente pas le ICG, je vous représente, mais c'est tout à fait logique, et je comprends, cela n'a rien à voir avec les émotions. Et je pense qu'il va falloir qu'on soit préparés pour faire face à toutes ces possibilités, à toutes ces alternatives. Cela dépend de vous, de nous.

Et je dirais maintenant qu'il y a en fait une nouvelle étape à venir, et c'est le 15 janvier 2015. C'est la date pour laquelle au plus tard il va falloir qu'on reçoive toutes les contributions de toutes les communautés. Ce n'est pas la complexité des propositions qui vont conquérir cette étape. Mais je vous regarde tous, et ici à l'ALAC particulièrement, parce qu'on ne veut pas construire une machine de 50 étages, à laquelle on ne peut arriver, que l'on ne peut pas atteindre. On veut pouvoir contribuer sur des points dynamiques qui soient applicables, presque directement, au cadre du ICG. Je pense que, en tant que représentant de l'ALAC, on doit commencer dès maintenant à travailler pour avoir une option présentable de nos contributions avant le 15 janvier 2015. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean-Jacques. Vous avez parlé bien sûr des délais, puisque le 15 janvier est le premier délai pour le groupe de travail qui doit préparer ces propositions, et bien sûr à l'ICANN le groupe de travail intercommunautaire sur la partie de nommage des questions. Et il n'y a

qu'une partie de l'ICANN où cette réunion peut avoir lieu, et c'est ici, ce groupe de travail apparemment va se réunir pour la première fois ici, et par la suite il va y avoir des téléconférences mais il n'y aura plus de réunions en personne pour pouvoir atteindre une solution.

Est-ce que vous croyez que cela est possible, ou est-ce que cela vous semble être une question générale où il va falloir avoir des réunions en personne ?

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Permettez-moi de répondre à cette question Olivier, je pense que cette question n'est pas trop compliquée. Si on attend trop, il va falloir qu'on s'arrête. Il est nécessaire qu'on commence à travailler dès que possible. Si ça va prendre des appels en conférence, eh bien on l'accepte. Ce qui est important est le résultat, et non les moyens.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean-Jacques. On a maintenant Alan Greenberg et Holly Raiche. Et Milton qui vient de nous rejoindre. Je ne sais pas s'il veut ajouter des remarques, mais on commence par Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG : Je remarque que c'est la deuxième fois à laquelle dans cette discussion on a identifié un problème qu'on s'est forcé nous-mêmes en fait.

Jean-Jacques parlait tout à l'heure du déséquilibre dans la participation du groupe de coordination. Vous vous souviendrez qu'il y avait une proposition originelle où différents groupes faisaient des propositions et

les sélecteurs allaient choisir les personnes, qui est l'un des mécanismes qu'on peut utiliser pour essayer d'équilibrer la participation.

On était rejetés ici, on nous a dit qu'il fallait qu'ils choisissent leurs propres personnes sans poser de questions, et le groupe allait avoir tous les membres qu'on y ajouterait. Donc si on peut se réunir et s'assurer d'avoir un équilibre entre le genre ou la région ou quoi que ce soit, ils allaient avoir ce qu'on dit.

On a dit plusieurs fois qu'on devait avoir un groupe qui suit des ordres, qu'on voulait avoir une participation illimitée pour financer un groupe de participation illimitée, des personnes qui voyagent partout dans le monde, et c'est probablement très difficile de faire cela. On essaye d'avoir des participants et des observateurs qui disent, 'Bon, on envoie que les membres partout dans le monde.' Donc on établit des conditions qu'on croit vouloir, mais il y a des impacts dans ce qu'on établit. Et on ne peut pas oublier les responsabilités qu'on a complètement.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Maintenant Holly Raiche prend la parole.

HOLLY RAICHE : Merci Olivier. Je ne partage pas nécessairement cette conviction que si on échoue, tout le reste va échouer aussi. Je pense que c'est une question d'avoir AC068, on ne parle pas en fait d'un contrat, mais des rapports avec l'IETF et on y est presque. Mais on n'est pas les seuls à y être. On ne parle pas d'un contrat. On parle d'accords, de prévisions. Ce n'est pas la peine de le dire. On parle des dispositions. Donc si on ne

réussit pas, il y a d'autres parties. Et on ne l'a pas considéré dans le contexte d'avoir une partie entre 3, d'être une des 3 parties. Les autres peuvent être très contents. Je répondrais à ce que Jean-Jacques a dit, qu'il faut qu'on ait une proposition avant le 15 janvier, on devrait commencer pour y arriver.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Holly. Maintenant Milton Mueller.

MILTON MUELLER: Je m'excuse d'être arrivé en retard, j'avais noté la réunion sur mon calendrier Outlook, et mon ordinateur portable ne change pas l'heure, et mon téléphone Google et mon iPhone changeaient l'heure automatiquement, donc j'ai cru que cette réunion aurait lieu à 10h15.

Par rapport à ce que vient de dire Holly, je pense qu'il faudrait que l'on commence à travailler sur des déclarations, et pas tellement sur le processus qui existe déjà. Je me souviens que le projet de gouvernance de l'Internet a présenté ce projet en mars, il y avait plein de critiques donc on l'a modifié. Brendon Curtis et moi avons préparé ce document pour la conférence TPRC, et c'était un document qui a été bien reçu à Washington. Je ne vais pas dire que tout le monde l'a soutenu, mais au moins c'était mieux de commencer avec une proposition et dire ce qu'on aimait de cette proposition, ce qu'on n'aimait pas, ce qu'on voulait modifier. Je pense que le dialogue avancera beaucoup plus vite que si on ne fait que parler du processus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Milton.

Je demanderai maintenant à Rafik Dammak s'il veut prendre la parole. On l'a entendu parler du processus, mais également des vraies questions.

Donc Rafik, comment peut-on continuer d'avancer avec cela. Est-ce qu'on doit rédiger une déclaration conjointe ? Est-ce qu'il faut qu'on améliore la collaboration entre nos deux parties de la même organisation ? Est-ce que nous avons à améliorer le groupe de travail ad-hoc que nous avons ? Vous pouvez prendre la parole si vous voulez parler du point où on en est.

RAFIK DAMAK :

Je pense que la déclaration peut être bonne, mais il faut savoir de quoi on va parler, ce qu'on va entendre dire sur la différenciation qui peut changer notre esprit, et ce qu'on devrait dire. Je pense que c'est une manière de changer notre avis. Après Singapour je pense qu'on n'a pas avancé aussi vite qu'on aurait voulu. Et donc il faut qu'on soit actifs. Je pense que c'est une des actions à suivre. Il faut réactiver ce groupe de travail ad-hoc, peut-être pour élargir la participation des 2 structures différentes pour se mettre d'accord sur ce qu'on veut atteindre. C'est une question de coordination, peut-être même de faire la liaison, partager des idées, ou essayer même de travailler sur une position ou un point commun.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Rafik. Donc groupe ad-hoc, liste de diffusion, on n'a toujours pas de liste de diffusion, donc on va prendre note de cela : créer une liste de

diffusion, ce qui sera beaucoup plus simple que d'avoir un chat sur Skype, qui est plus formel. Donc la liste de diffusion ouverte à tous bien sûr. Nos communautés devraient rejoindre cette liste. Est-ce qu'on peut faire cela pendant cette réunion ? Parfait.

J'étais en train de regarder si on est en ligne avec ces questions. Le groupe de travail intercommunautaire aura sa première réunion en personne, et je me demande si on pourrait établir que si une personne a une préoccupation spécifique, on devrait le soutenir ou nous mettre en ligne sur la nécessité, par exemple s'il y a d'autres communautés qui ont des objections, qu'est-ce qu'on devrait faire ?

RAFIK DAMMAK :

Par rapport aux autres groupes, je dirais que s'ils ne peuvent pas résoudre la question des présidents ou vice-présidents, je pense qu'on n'a pas très bien commencé pendant ce premier appel qu'on a maintenu, on a continué à discuter la présidence, la vice-présidence, on a passé trop de temps à discuter de ces aspects.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Est-ce que vous avez discuté de cela avec la NCSG, est-ce que ça correspond au sens où vous voudriez avancer ?

Je pense qu'en tant qu'ALAC au moins, je voudrais avoir des commentaires de mes collègues, parce que je ne pense pas qu'on ait passé du temps là-dessus. Mais je ne sais pas si vous avez des points de vue particuliers sur les présidents ou les vice-présidents d'un groupe ou d'un comité spécifique. Il me semblait qu'un groupe de coordination internationale était beaucoup plus ouvert dans ce sens.

RAFIK DAMMAK : Oui, en fait, on devrait commencer à travailler dès que possible.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je pense que tout ce processus de présidents et vice-présidents ne semble pas être une question sur laquelle il faudrait qu'on soit coincés en particulier.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Olivier.

Je pense que les dirigeants du groupe de travail intercommunautaire ont déjà été décidés à peu près. C'est-à-dire, je ne pense pas qu'on doive trop discuter pour atteindre un équilibre, mais pour ce qui est de la responsabilité, le groupe de travail de responsabilité et le groupe intercommunautaire, il le faut. Il faut que les utilisateurs soient les dirigeants.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Bien sûr c'est une autre question dont on n'a pas vraiment discuté mais c'est la partie d'IANA qui va se réunir cet après-midi n'est-ce pas ? C'est le groupe de la transition. Donc on va dire que l'ALAC ne va pas complètement essayer de résoudre cette question de la présidence et de la vice-présidence. Cette question peut être en fait discutée lors des téléconférences, mais pendant qu'on est réunis en personne, il va falloir qu'on aborde des questions plus importantes.

ALAN GREENBERG : Olivier, vous venez de dire si on a des opinions, il faudrait qu'on les exprime pour voir si le reste du monde est d'accord. Vous présumez qu'en fait on a discuté le vif du sujet ici. Mais je ne pense pas qu'on arrive à discuter le vif à aucun moment. Je sais qu'il y a des milliers d'aspects ou de facteurs qu'il va falloir que l'on discute et que l'on considère malheureusement, et donc je suis prêt à éliminer les questions de processus et commencer au moins en parallèle, si on ne peut pas résoudre les processus, qu'il faudrait qu'on le fasse en parallèle, et qu'on commence à maintenir ces discussions sur la substance. C'est ce que je soutiens à mesure qu'on avance. Je pense que passer des réunions en personne à parler des processus, je pense que c'est presque un crime, mais probablement, ce sera toujours comme ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Maintenant Jean-Jacques Subrenat.

JEAN-JACQUES SUBRENAT : Je voudrais soutenir ce qu'Alan vient de dire Je proposerais que au moins les vice-présidents se réunissent pour déterminer une liste courte de ce que vous considérez Olivier et Rafik comme étant les questions les plus importantes. Ce n'est pas une question d'être encyclopédique, mais simplement d'identifier 3, 4, 5 questions principales sur lesquelles vous allez travailler ensemble, ou sur lesquelles on va tous travailler ensemble. Toute autre approche sera un échec.

Si vous voulez être compréhensifs, totalitaires, vous allez échouer. Je pense qu'il faudrait identifier d'autres questions où on a une possibilité

d'ajouter de la valeur par rapport aux opinions et aux intérêts du groupe d'utilisateurs d'Internet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Jean-Jacques.

C'est à notre groupe de travail conjoint d'aborder ces aspects.

Est-ce qu'il y a d'autres points qu'on va discuter pour la réunion de l'après-midi ? Je dirais que l'opinion d'ALAN est en fait ma propre opinion personnelle également. Malheureusement on n'a pas eu l'occasion de diviser l'opinion de tous les membres de l'ALAC là-dessus mais je ne vois pas de personne qui lève la main pour s'opposer en tant que membre du groupe de travail intercommunautaire. Si on commence à discuter des processus encore et encore, on devrait passer au travail directement et ne pas gâcher l'occasion qu'on a.

Si on est tous d'accord on pourrait se concentrer sur ces aspects au lieu de s'occuper du processus. C'est une autre possibilité.

FATIMA CAMBRONERO: Merci Olivier. Je suis d'accord avec Alan et avec vous également.

Je voudrais mentionner également la question de l'interprétation au groupe de travail intercommunautaire. Je pense qu'on pourrait discuter de cette question sur la liste de diffusion et que ce n'est pas la peine de la discuter dans cette réunion en personne.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, c'est un très bon commentaire. On a présenté notre travail. On ne s'est pas dit qu'on allait prendre 3 semaines pour discuter de ces aspects. C'était une question de oui ou non. Mais c'est une question de procédure et c'est très bien que vous ayez mentionné cela. On s'est proposé de ne pas discuter de cela cet après-midi. On veut entrer dans le travail.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires Alan ?

ALAN GREENBERG : En fait je ne veux pas le discuter. Il va falloir qu'on s'assure que ce soit leur tâche. Je ne pense pas qu'on doive discuter de ces aspects. Si c'est oui, ce n'est pas la peine de s'y opposer, si c'est non, quand est-ce qu'on va y répondre ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan.

Rafik vient de me rappeler par rapport à la liste de diffusion, qu'il est urgent que l'on est cette liste. Et que l'on envoie un appel aux membres du NCSG. On vous l'enverra, Rafik allez le transférer aux membres du groupe pour utiliser cette liste de diffusion dès maintenant pendant qu'on est à Los Angeles.

RAFIK DAMMAK : En fait, c'est le travail du groupe de coordination. Je pense qu'on a passé trop de temps là-dessus, qu'il faut qu'on parte à la cérémonie d'ouverture, mais on a beaucoup entendu parler de ces points communs et de ce qui devrait être fait pour faire un suivi de la

responsabilité d'IANA, et donc je pense que l'ALAC et le NCSG devraient travailler en dehors de la communauté de l'ICANN.

Et c'est important d'intégrer ceux qui ne participent pas vraiment au processus. Je suis content que l'on ait maintenu cette séance. On va faire le suivi d'ici dans l'avenir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Rafik. Merci d'être venus. Cette réunion est maintenant ajournée, nous avons la cérémonie d'ouverture dans quelques minutes. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]